**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI**

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ-CENT-TRENTE-CINQUIÈME (535e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION** TENUE LE 29 AVRIL 2025 À LA SALLE H7-1190 ET PAR VISIOCONFÉRENCE.

**RÉSOLUTION CAD-13507**
Modification de la Procédure relative à la reconnaissance des acquis

**ATTENDU** le Règlement général 2 « Les études de premier cycle »;

**ATTENDU** le Règlement général 3 « Les études de cycles supérieurs »;

**ATTENDU** le Règlement relatif aux études;

**ATTENDU** la Politique relative à la reconnaissance des acquis et des compétences;

**ATTENDU** la nécessité d'actualiser le cadre normatif entourant le processus de reconnaissance des acquis et la pertinence de réviser la procédure;

**ATTENDU** la résolution CERC-9002 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la modification de la Procédure relative à la reconnaissance des acquis;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Jacinthe Larouche, appuyée par Emma Stintzi, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

**D'** adopter la Procédure relative à la reconnaissance des acquis modifiée telle qu'annexée à la présente pour en faire partie intégrante;

**DE** mandater la secrétaire générale afin de revoir les dispositions rattachées aux modalités du droit d'appel.

La secrétaire générale,

Nathalie Gagnon
Signé avec ConsignO Cloud (01/05/2025)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.
notarius

Me Nathalie Gagnon